

RCS : SAVERNE
Code greffe : 6751

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de SAVERNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 00463
Numéro SIREN : 508 446 945
Nom ou dénomination : KOVACIC INDUSTRIES

Ce dépôt a été enregistré le 28/10/2021 sous le numéro de dépôt 4787

2008 B463

28 OCT. 2021

2021 B4787

KOVACIC INDUSTRIES**Société par Actions Simplifiée
au capital de 500.000 Euros****47 Rue de la Gare
67120 ERNOLSHEIM / BRUCHE****RCS SAVERNE 508 446 945****EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE
GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 31 MARS 2021****Proposition et résolution d'affectation du résultat
de l'exercice clos le 31 Décembre 2020****DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale des associés approuve la proposition du Président et décide d'affecter le bénéfice de **59.903,92 Euros** de la manière suivante conformément aux articles 7-2 et 30 des statuts, savoir :

Origine du résultat à affecter :

Report à Nouveau antérieur	258,70 €
Résultat de l'exercice	59 903,92 €
Autres réserves	- €
Total :	60 162,62 €

Affectation proposée :

Réserve légale	- €
Dividendes prioritaire au titulaire des actions de préférence "B"	60 162,62 €
Dividendes à tous les associés	- €
Autres Réserves	- €
Report à Nouveau	- €
Total :	60 162,62 €

Il est précisé que le profit distribuable de la Société étant insuffisant pour assurer la distribution du dividende prioritaire unitaire de 14,20 Euros par action au titre de l'exercice social clos le 31 Décembre 2020, le dividende par actions dû au titulaire des actions de préférence " B " au cours des exercices ultérieurs sera augmenté des montants prioritaires par action qui n'ont pas pu être versés au cours des exercices clos précédents :

KT

Exercices concernés	Montants prioritaires par action qui n'ont pas pu être versés au titulaire des actions de préférence "B".
Ex. clos le 31 Décembre 2020	40.046,78 Euros

Le paiement des dividendes sera effectué à compter de ce jour et dans les délais légaux par inscription en comptes courants des actionnaires ou versement direct entre les mains des actionnaires, au prorata de leurs droits.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale prend acte que les sommes distribuées au titre des trois derniers exercices, éligibles ou non à la réfaction prévue à l'article 158 du Code Général des Impôts, se sont élevées à :

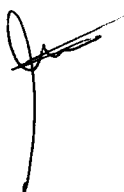
Exercice	Revenus éligibles à la réfaction		Revenus non éligibles à la réfaction
	Dividendes	Autres revenus distribués	
Résultats exercice 2019	NEANT	NEANT	100 209,40 €
Résultats exercice 2018	NEANT	NEANT	100 209,40 €
Résultats exercice 2017	NEANT	NEANT	NEANT

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 31 Mars 2021 :

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme

M. Joseph KOVACIC
Le Président



KOVACIC INDUSTRIES

**Société par Actions Simplifiée
au capital de 500.000 Euros**

**47 Rue de la Gare
67120 ERNOLSHEIM / BRUCHE**

RCS SAVERNE 508 446 945

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2020

Certifiés conformes

M. Joseph KOVACIC
Le Président



SASU KOVACIC INDUSTRIES

47 rue de la Gare
67120 ERNOLSHEIM BRUCHE

ETATS FINANCIERS AU 31/12/2020

 Sommaire

1. BILAN	1
Bilan actif	2
Bilan passif	3
2. COMPTE DE RESULTAT	4
Compte de résultat	5
Compte de résultat (suite)	6
3. ANNEXE	7

ETATS FINANCIERS 2020

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

BILAN

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2020	Net 31/12/2019
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	18 630	18 630		450
Fonds commercial (1)	72 500		72 500	72 500
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	3 000	3 000		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	211 130	188 211	22 919	25 970
Autres immobilisations corporelles	20 515	19 033	1 482	3 309
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				6 155
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	21 000		21 000	21 000
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	346 775	228 874	117 901	129 383
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	873 644		873 644	862 119
En-cours de production (biens et services)	52 019		52 019	63 720
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	428 661	7 826	420 835	459 632
Autres créances	74 475		74 475	48 770
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	328 819		328 819	318 037
Charges constatées d'avance (3)	854		854	3 698
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 758 472	7 826	1 750 646	1 755 976
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	2 105 247	236 700	1 868 547	1 885 360
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2020	31/12/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital	500 000	500 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	36 920	36 920
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	50 000	50 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	749 000	737 000
Report à nouveau	259	69
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	59 904	112 399
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 396 083	1 436 388
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	339	316
Emprunts et dettes financières diverses (3)	226	209
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		100
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	303 890	282 306
Dettes fiscales et sociales	168 009	165 970
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		70
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	472 464	448 971
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	1 396 083	1 436 388
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	472 464	448 871
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	339	316
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

ETATS FINANCIERS 2020

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

COMPTE DE RESULTAT

Compte de résultat

	2020	2019
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)	2 808 715	3 108 246
Production vendue (services)	141 430	190 392
Chiffre d'affaires net	2 950 145	3 298 638
<i>Dont à l'exportation</i>		
Production stockée	-11 701	-4 236
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	132	83
Autres produits	11	12
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	1 679 649	1 835 362
Variations de stock	-11 525	29 381
Autres achats et charges externes (a)	412 230	397 994
Impôts, taxes et versements assimilés	39 510	43 812
Salaires et traitements	470 579	540 556
Charges sociales	260 987	288 783
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	15 928	17 520
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		1 326
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	12	15
Produit de l'exploitation III	2 867 469	3 157 469
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III A	12 699	10 525
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	16 560	18 668
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	16 560	18 668
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	12 699	10 525
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	12 699	10 525
RÉSULTAT FINANCIER IV-VI	3 899	3 193
RÉSULTAT COURANT avant impôts (III+V-VI)	2 907 469	3 161 662

Compte de résultat (suite)

	31/12/2020	31/12/2019
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	71	35
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels (VII)	71	35
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total des charges exceptionnelles (VIII)		
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	15 246	35 527
Total des produits (VII) - charges (VIII) - participation (IX) - impôts (X)	2 955 218	3 313 201
Total des produits (VII) - charges (VIII) - participation (IX) - impôts (X)	2 895 314	3 200 392
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

ETATS FINANCIERS 2020

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

ANNEXE

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU KOVACIC INDUSTRIES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020, dont le total est de 1 868 547 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 59 904 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 11/03/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 modifié par les règlements n°2015-06 du 23 novembre 2015, n°2016-07 du 26 décembre 2016, n°2017-01 du 5 mai 2017 et n°2018-01 du 20 avril 2018.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- * Agencements des constructions : 5 ans
- * Installations techniques : 5 ans
- * Matériel et outillage industriels : 1 à 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 1 à 5 ans
- * Matériel de transport : 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Règles et méthodes comptables

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Conditions particulières d'activité pendant la période

L'année 2020 a été une année particulière et l'activité de l'exercice 2020 a été, comme pour la majorité des entreprises, impactée par cette pandémie de COVID19.

Suite aux premières annonces gouvernementales d'un confinement ayant débuté le 17 mars 2020 à midi, nous avons demandé à l'ensemble de nos équipes d'arrêter toute activité à ce moment-là.

Le 17 mars à midi, l'activité de l'atelier s'est arrêtée et, mis à part le comptable, l'ensemble des bureaux a cessé son activité.

L'activité n'a que progressivement repris à partir du 4 mai 2020 et totalement à compter de la fin officielle de confinement le 11 mai 2020.

Durant toute cette période d'inactivité l'ensemble du personnel a bénéficié du chômage partiel et certains d'arrêts maladie pour personnes vulnérables.

L'impact sur KOVACIC INDUSTRIES se traduit par une perte de 350 000€ de Chiffre d'affaires dont la moitié est directement liée au manque à gagner en volets Roulants de l'entreprise KOVACIC HABITAT.

Par ailleurs la société n'a pas bénéficié des mesures d'aides et de soutien tels que le fonds de soutien aux entreprises, le fonds de résistance loyers, les subventions prévention Covid, les annulations et reports de charges sociales.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Actif immobilisé Net	Amortissement Net	Diminution Net	
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	72 500			72 500
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	18 630			18 630
Immobilisations incorporelles	91 130			91 130
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	3 000			3 000
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	200 530	10 600		211 130
- Installations générales, agencements aménagements divers	15 365			15 365
- Matériel de transport	2 454			2 454
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 697			2 697
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes	6 155		6 155	
Immobilisations corporelles	230 200	10 600	6 155	234 645
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	21 000			21 000
Immobilisations financières	21 000			21 000
ACTIF IMMOBILISE	12 930	10 600	6 155	16 175

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		10 600		10 600
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Total des augmentations		10 600		10 600
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste		6 155		6 155
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Total des diminutions		6 155		6 155

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2020
Éléments achetés	72 500
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	72 500

Le poste « Fonds commercial » s'élève à 72 500 € et concerne l'acquisition du fonds exploité par la société.

Conformément à l'article 214-15 du PCG, et en vertu de la présomption de non limitation de la durée d'utilisation (PCG Art. 214-3), ce fonds de commerce n'a pas fait l'objet d'un amortissement, mais d'un test de dépréciation réalisé sur la base des éléments de rentabilité et de Chiffres d'Affaires qui ne révèle pas de perte de valeur durable.

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	18 180	450		18 630
Immobilisations incorporelles	18 180	450		18 630
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	3 000			3 000
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	174 560	13 651		188 211
- Installations générales, agencements aménagements divers	13 638	1 166		14 805
- Matériel de transport	2 454			2 454
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 114	660		1 774
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	194 767	15 478		210 244

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 524 990 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Créances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	21 000		21 000
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	428 661	428 661	
Autres	74 475	74 475	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	854	854	
TOTAL	524 990	524 990	21 000
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	5 016
Fact. à établir Kovacic Hab.	164 699
AAR Kovacic SC	9 177
TOTAL	178 892

 Notes sur le bilan**Capitaux propres**

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 499 999,88 euros décomposé en 14 115 titres d'une valeur nominale de 35,42 euros.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 472 464 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant global	Echéances moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	339	339		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	303 890	303 890		
Dettes fiscales et sociales	168 009	168 009		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	226	226		
Produits constatés d'avance				
	172 164	172 164		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	226			

Charges à payer

	Montant
FNP Kovacic habitat	158 584
FNP Magar M2A	4 680
FNP Ehret	8 051
Fournisseurs - fact. non parvenues	1 260
FNP Mga	5 220
Agios courus à payer	339
CET à payer	14 471
Total	192 604

 Notes sur le bilan**Comptes de régularisation****Charges constatées d'avance**

	Charges constatées d'avance		
Charges constatées d'avance	854		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	Finale	Extérieur	Total
Ventes de produits finis	2 808 715		2 808 715
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services			
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	141 430		141 430
Total	2 950 145		2 950 145

Impact de l'événement Covid-19 sur le Chiffre d'affaires

Informations chiffrées sur les points d'attention retenus

	Impact brut	Mesure de soutien	Impact net
Perte de chiffre d'affaires	348 493		348 493
Total	348 493		348 493

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 3 950 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

 Autres informations**Engagements de retraite**

Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.

1° Catégorie des Ouvriers

Les indemnités de fin de carrière des ouvriers sont intégralement prises en charge par la Caisse Pro BTP.

2° Catégorie des ETAM

La catégorie des ETAM a été externalisée, la dotation pour l'année 2020 s'est élevée à 3 128 Euros :

La valeur totale du contrat s'élève à 21 975 Euros (Banque Populaire, contrat JI/000301).

Le calcul de ce passif social valorisé au 31 décembre 2020 par la banque s'élève à 42 007 Euros.

KOVACIC INDUSTRIES

Société par Action Simplifiée au capital de 500.000 €
47 Rue de la Gare

67120 ERNOLSHEIM S/BRUCHE

RCS SAVERNE 508 446 945
SIR : 508.446.945.00018 / 2512Z

RAPPORT

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Sur les Comptes Annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2020

Aux membres de l'Assemblée Générale,

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société KOVACIC INDUSTRIES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

III. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif qu'en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. VERIFICATION DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX MEMBRES DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux membres de l'Assemblée Générale sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-6 du code de commerce, pris en application de l'article L. 441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

V. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT DE LA SOCIETE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

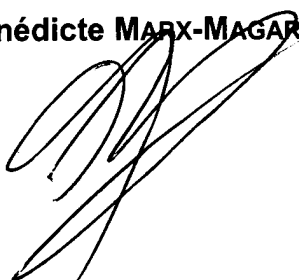
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

STRASBOURG, le 16 mars 2021

Le Commissaire aux Comptes,
MAGAR AUDIT ET ASSOCIES

Bénédicte MARX-MAGAR

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and strokes, positioned below the printed name.

Annexe 1 : Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan actif

Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	18 630	18 630		450
Fonds commercial (1)	72 500		72 500	72 500
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	3 000	3 000		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	211 130	188 211	22 919	25 970
Autres immobilisations corporelles	20 515	19 033	1 482	3 309
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				6 155
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	21 000		21 000	21 000
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	346 775	228 874	117 901	129 383
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	873 644		873 644	862 119
En-cours de production (biens et services)	52 019		52 019	63 720
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	428 661	7 826	420 835	459 632
Autres créances	74 475		74 475	48 770
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	328 819		328 819	318 037
Charges constatées d'avance (3)	854		854	3 698
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 758 472	7 826	1 750 646	1 755 976
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				



Bilan passif

	2020	2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital	500 000	500 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	36 920	36 920
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	50 000	50 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	749 000	737 000
Report à nouveau	259	69
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	59 904	112 399
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 396 083	1 436 399
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	339	316
Emprunts et dettes financières diverses (3)	226	209
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		100
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	303 890	282 306
Dettes fiscales et sociales	168 009	165 000
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		70
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	472 464	448 971
Ecarts de conversion passif		
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	472 464	448 871
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	339	316
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		



Compte de résultat

	31/12/2020	31/12/2019
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	2 808 715	3 108 246
Production vendue (biens)	141 430	190 392
Production vendue (services)	2 950 145	3 298 638
Chiffre d'affaires net		
Dont à l'exportation	-11 701	-4 236
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	132	83
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	11	12
Autres produits		
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock	1 679 649	1 835 362
Achats de matières premières et autres approvisionnements	-11 525	29 381
Variations de stock	412 230	397 994
Autres achats et charges externes (a)	39 510	43 812
Impôts, taxes et versements assimilés	470 579	540 556
Salaires et traitements	260 987	288 783
Charges sociales		
Dotations aux amortissements et dépréciations :	15 928	17 520
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements		
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		1 326
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	12	15
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	16 560	18 668
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	12 699	10 525
Intérêts et charges assimilées (4)		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		

Compte de résultat (suite)

	31/12/2020	31/12/2019
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	71	35
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	15 246	35 527
Bénéfice ou perte		
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU KOVACIC INDUSTRIES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020, dont le total est de 1 868 547 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 59 904 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 11/03/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 modifié par les règlements n°2015-06 du 23 novembre 2015, n°2016-07 du 26 décembre 2016, n°2017-01 du 5 mai 2017 et n°2018-01 du 20 avril 2018.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- * Agencements des constructions : 5 ans
- * Installations techniques : 5 ans
- * Matériel et outillage industriels : 1 à 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 1 à 5 ans
- * Matériel de transport : 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans



Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.



Règles et méthodes comptables

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Conditions particulières d'activité pendant la période

L'année 2020 a été une année particulière et l'activité de l'exercice 2020 a été, comme pour la majorité des entreprises, impactée par cette pandémie de COVID19.

Suite aux premières annonces gouvernementales d'un confinement ayant débuté le 17 mars 2020 à midi, nous avons demandé à l'ensemble de nos équipes d'arrêter toute activité à ce moment-là.

Le 17 mars à midi, l'activité de l'atelier s'est arrêtée et, mis à part le comptable, l'ensemble des bureaux a cessé son activité.

L'activité n'a que progressivement repris à partir du 4 mai 2020 et totalement à compter de la fin officielle de confinement le 11 mai 2020.

Durant toute cette période d'inactivité l'ensemble du personnel a bénéficié du chômage partiel et certains d'arrêts maladie pour personnes vulnérables.

L'impact sur KOVACIC INDUSTRIES se traduit par une perte de 350 000€ de Chiffre d'affaires dont la moitié est directement liée au manque à gagner en volets Roulants de l'entreprise KOVACIC HABITAT.

Par ailleurs la société n'a pas bénéficié des mesures d'aides et de soutien tels que le fonds de soutien aux entreprises, le fonds de résistance loyers, les subventions prévention Covid, les annulations et reports de charges sociales.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2020	31/12/2020
- Frais d'établissement et de développement				72 500
- Fonds commercial	72 500			18 630
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	18 630			
Immobilisations incorporelles	91 130			91 130
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	3 000			3 000
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	200 530	10 600		211 130
- Installations générales, agencements aménagements divers	15 365			15 365
- Matériel de transport	2 454			2 454
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 697			2 697
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes	6 155		6 155	
Immobilisations corporelles	230 200	10 600	6 155	234 645
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	21 000			21 000
Immobilisations financières	21 000			21 000



Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		10 600		10 600
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste		6 155		6 155
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2020
Éléments achetés	72 500
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	

Le poste « Fonds commercial » s'élève à 72 500 € et concerne l'acquisition du fonds exploité par la société. Conformément à l'article 214-15 du PCG, et en vertu de la présomption de non limitation de la durée d'utilisation (PCG Art. 214-3), ce fonds de commerce n'a pas fait l'objet d'un amortissement, mais d'un test de dépréciation réalisé sur la base des éléments de rentabilité et de Chiffres d'Affaires qui ne révèle pas de perte de valeur durable.



Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	AVANT 2020	Augmentation	Diminution	AVANT 2020
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	18 180	450		18 630
Immobilisations incorporelles	18 180	450		18 630
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	3 000			3 000
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	174 560	13 651		188 211
- Installations générales, agencements aménagements divers	13 638	1 166		14 805
- Matériel de transport	2 454			2 454
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 114	660		1 774
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	194 767	15 478		210 244
ACTIF IMMOBILISE	212 947	15 928		228 875



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 524 990 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	21 000		21 000
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	428 661	428 661	
Autres	74 475	74 475	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	854	854	
	524 990	524 990	11 000
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

Clients - factures à établir	5 016
Fact. à établir Kovacic Hab.	164 699
AAR Kovacic SC	9 177



Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 499 999,88 euros décomposé en 14 115 titres d'une valeur nominale de 35,42 euros.



Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 472 464 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Moins de 1 an	Entre 1 an et 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	339	339		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	303 890	303 890		
Dettes fiscales et sociales	168 009	168 009		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	226	226		
Produits constatés d'avance				
Total	472 464	472 464		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	226			

Charges à payer

FNP Kovacic habitat	158 584
FNP Magar M2A	4 680
FNP Ehret	8 051
Fournisseurs - fact. non parvenues	1 260
FNP Mga	5 220
Agios courus à payer	339
CET à payer	14 471
Total	



Notes sur le bilan**Comptes de régularisation****Charges constatées d'avance**

Charges constatées d'avance	854		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	2 808 715		2 808 715
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services			
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	141 430		141 430
Total	2 950 145		2 950 145

Impact de l'événement Covid-19 sur le Chiffre d'affaires

Informations chiffrées sur les points d'attention retenus

	Impact Covid-19	Impact de la pandémie	Total
Perte de chiffre d'affaires	348 493		348 493
Total	348 493		348 493

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 3 950 euros

Honoraire des autres services : 0 euros



Autres informations

Engagements de retraite

Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.

1° Catégorie des Ouvriers

Les indemnités de fin de carrière des ouvriers sont intégralement prises en charge par la Caisse Pro BTP.

2° Catégorie des ETAM

La catégorie des ETAM a été externalisée, la dotation pour l'année 2020 s'est élevée à 3 128 Euros :

La valeur totale du contrat s'élève à 21 975 Euros (Banque Populaire, contrat JI/000301).

Le calcul de ce passif social valorisé au 31 décembre 2020 par la banque s'élève à 42 007 Euros.

